



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

COMMUNIQUÉ

**GOVERNEMENT
DE LA FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES**

Séance du 21 janvier 2021

Table des matières

3 MILLIONS D'EUROS SUPPLÉMENTAIRES POUR LE SPORT EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES 3

CONTACTS PRESSE..... 4

3 millions d'euros supplémentaires pour le sport en Fédération Wallonie- Bruxelles

A l'initiative de la Ministre des Sports Valérie GLATIGNY, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a arrêté les modalités d'octroi d'un budget supplémentaire de 3 millions d'euros pour soutenir le secteur sportif, particulièrement impacté par les conséquences de la pandémie de la COVID19. Avec ce budget supplémentaire, pas moins de 7 millions d'euros ont ainsi pu être débloqués jusqu'ici pour soutenir les 63 fédérations et 7.047 clubs sportifs.

Le budget de 3 millions d'euros dégagé sera réparti entre deux types d'aides:

1. Une intervention forfaitaire visant l'ensemble des fédérations sportives reconnues (630.000 euros)
2. Une intervention variable en fonction du degré d'impact des mesures sanitaires ainsi que de la taille des fédérations (2.370.000 euros) :

Ce montant sera réparti sur base de **paramètres objectifs** qui permettront notamment de soutenir les secteurs en fonction du degré d'impact des mesures sanitaires (sport pratiqué en salle ou à l'extérieur ; avec ou sans contact ; pratique individuelle ou collective, etc.).

Il sera aussi tenu compte de l'existence ou non d'alternatives si les activités indoor sont interdites (ex: escalade). **Les activités complètement à l'arrêt** (ex: judo, volleyball, handisport, etc.) **bénéficieront donc d'une intervention qui pourra être plus importante.**

Au moins 80% des subventions versées aux fédérations devront bénéficier aux clubs, ce qui permettra donc aux fédérations d'assumer leur rôle de solidarité envers ces derniers.

Les 20% maximum restants pourront être utilisés par les fédérations pour faire face aux frais des mesures sanitaires, soutenir la réalisation d'objectifs affectés par la COVID19 (**notamment la formation des jeunes**) ou encore faire face à des problèmes de trésorerie

Cabinet de Valérie GLATIGNY

Olivier Schotte

Olivier.Schotte@gov.cfwb.be

+32 (0) 488 48 93 83

Contacts presse

Cabinet de Pierre-Yves JEHOLET

Nicolas Reynders

nicolas.reynders@gov.cfwb.be

+32 (0) 473 27 14 79

Cabinet de Frédéric DAERDEN

Xavier Gonzalez

xavier.gonzalez@gov.cfwb.be

+32 (0) 479 86 59 11

Cabinet de Bénédicte LINARD

Lauriane Douchamps

Lauriane.Douchamps@gov.cfwb.be

+32 (0) 478 98 59 96

Cabinet de Valérie GLATIGNY

Olivier Schotte

Olivier.Schotte@gov.cfwb.be

+32 (0) 488 48 93 83

Cabinet de Caroline DESIR

Jean-François Mahieu

jean-francois.mahieu@gov.cfwb.be

+32 (0) 476 54 55 75